



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 23 septembre 2021

- RÉFÉRENDUM 2021 - HABILITATION DES PARTIS POLITIQUES À PARTICIPER À LA CAMPAGNE OFFICIELLE

La commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation s'est réunie le 19 septembre 2021 afin de statuer sur les demandes des partis et groupements politiques souhaitant participer à la campagne officielle.

Les partis et groupements suivants, dans l'ordre d'arrivée des demandes au haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie qui assure le secrétariat de la commission, sont habilités à participer à la campagne officielle :

- le groupement « Union nationale pour l'Indépendance »;
- le parti « Calédonie ensemble »;
- le parti « Parti travailliste »;
- le groupement « Les Voix du Non 1 » ;
- le groupement « Les Voix du Non 2 » ;
- le groupement « Les Voix du Non 3 »;
- le groupement « UC-FLNKS et Nationalistes »;
- le parti « L'Eveil océanien ».

Cette liste fera l'objet d'une publication au *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*.

Contact presse
Cabinet du Haut-commissaire
Bureau de la communication interministérielle

Tél : (+687) 26 64 02 - (+687) 77 71 93
Mél : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.elections-nc.fr

1, avenue du Maréchal Foch
98 800 Nouméa